

Manfred Max Bergman

# PAUVRETÉ, EXCLUSION ET TERRITOIRES DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES

LES LIMITES DES APPROCHES MULTINATIONALES

*« Car en fait toute cité, même petite, est indéniablement divisée en deux, d'un côté la cité des pauvres, de l'autre celle des riches ; elles sont en guerre l'une contre l'autre ; et dans chacune d'elle il y a de multiples divisions et ce serait une erreur de les traiter comme un seul État ».*

Platon, *La République*, Livre IV.

Le manque de moyens financiers n'est pas un problème en soi. Ce sont les conséquences des difficultés financières sur la consommation, le style de vie, l'emploi, l'accès aux services, la marginalité, le bien-être et la mobilité qui deviennent problématiques. Les enjeux territoriaux sont au cœur de cette problématique, quand on tient compte du fait que la localisation en zones rurales, suburbaines, urbaines, régionales et nationales varie en fonction de leur accessibilité, de leur coût et de la disponibilité des ressources et des opportunités. Les sociologues tendent à concevoir la pauvreté et l'inégalité presque exclusivement comme la résultante de conditions physiques, socio-culturelles et régionales, comme le milieu, la localisation géographique, la classe, le sexe et l'appartenance ethnique.

Deux tendances sont à cet égard à noter. D'une part, une curieuse division entre les approches qui cherchent à expliquer l'inégalité et la pauvreté plus qu'à les mesurer, et celles qui s'obstinent à décrire et à prévoir des échelles de mesure au détriment d'interprétations tenant compte de la multidimensionalité, de la dynamique et de l'omniprésence de la pauvreté. D'autre part, une opposition entre deux types de modélisation qui s'appuient l'une sur les marchés (c'est-à-dire des indicateurs économiques, sociaux, et les différentes formes de capital) et l'autre sur des facteurs socio-culturels (c'est-à-dire l'exclusion et la hiérarchie sociale).

## Les problèmes conceptuels d'une économie de la pauvreté

La définition la plus évidente de la pauvreté est liée à la pénurie financière, c'est-à-dire « le manque d'argent ou de biens matériels » (Webster, 1986). Même à ce niveau basique, on peut relever des éléments de description intéressants. Premièrement, ce

« manque » semble impliquer une dichotomie (manquer ou ne pas manquer de quelque chose), mais quand on examine de plus près la signification de ce manque, on est amené à prendre en compte une perspective relativiste : ce manque est vécu, par les pauvres par opposition aux « non pauvres ». Fondamentalement, on définit donc la pauvreté par comparaison avec une base. Les macro-économistes ont ainsi tendance à examiner la pauvreté à travers le Produit National Brut (PNB : la valeur totale des biens et des services produits chaque année par les membres d'une économie), le Produit Intérieur Brut (PIB : la valeur totale des biens et des services produits chaque année dans une économie) et le Coefficient de Gini (la dispersion des revenus dans une population), etc.

Les micro-économistes déterminent quant à eux souvent le degré de pauvreté en convertissant les revenus et les possessions matérielles en « pouvoir d'achat ajusté ». Ils comparent la répartition des richesses au sein des foyers d'une même nation, par exemple, en utilisant des moyennes, des signes et la dispersion des revenus comme indicateurs d'une relative richesse ou pauvreté.

Définir la pauvreté comme un manque de quelque chose ne fait pas seulement référence à des revenus ou des biens matériels, mais à des dépenses, comme la nourriture, les vêtements, le logement, la santé, la garde des enfants et le transport qui sont liés au type et à la taille des ménages, aux différences régionales, etc. Les statistiques officielles sur les dépenses et les estimations du seuil de pauvreté négligent souvent les variations nationales, régionales et urbaines (Bradshaw et Finch, 2001 ; Cirto et Michaels, 1996).

De plus il est notoirement difficile d'arriver à déterminer le montant exact d'argent ou de biens matériels que les individus, les familles, les clans, les groupes ou les entités géographiques possèdent réellement à un moment donné. Même les indicateurs de revenus les plus sophistiqués et détaillés, comme l'Étude des revenus du Luxembourg, se fondent sur des estimations de revenus et de richesse fournies dans les déclarations et les documents individuels, les statistiques officielles et les grilles d'imposition.



Porte de la chapelle. Paris XVIII<sup>ème</sup>  
© Le Diascom/Rapho

Il est également difficile de définir et d'estimer la valeur d'un nombre important de biens matériels, et l'équivalence entre argent et valeur monétaire d'un certain nombre de biens matériels n'est pas très claire. De plus, les fluctuations et les changements à court terme du marché de l'emploi influencent les mesures et l'appréhension individuelle de la pauvreté, mais sont généralement négligées dans les mesures de revenus et de dépenses.

D'ailleurs s'il était possible de créer un index standard qui reflète la valeur des richesses négociables, il faudrait alors déterminer une limite – le seuil de pauvreté – entre pauvres et non pauvres.

Un autre problème vient de l'évaluation de la pauvreté à partir de seuils absolus ou relatifs. Les mesures de la pauvreté dérivées de la combinaison des revenus et de la consommation, sont utilisées pour les seuils absolus de pauvreté. À l'inverse, la pauvreté, mesurée par des valeurs déterminées qui reflètent une proportion moyenne, habituellement 50 ou 60 % du revenu moyen, font référence à des seuils relatifs (Bradshaw et Finch, 2001 ; Eurostat, 1999 ; Gordon *et al.*, 2000 ; Ruggles, 1990). L'inconvénient des mesures absolues de pauvreté est que ce genre de seuils reflète des normes de vie minimales, définies à partir de données de consommation et de mode de vie jugés convenables, et sont ensuite attribués à une tranche de la population considérée comme pauvre. En d'autres termes, on détermine des normes de vie fondées sur la totalité de la population et on considère ensuite que les pauvres – qui partagent les mêmes standards et l'expérience de cette norme – ont simplement moins que ce qu'ont les autres. L'inconvénient d'un seuil relatif, qui ne tient pas compte de la répartition des richesses et des données sociales d'une économie, est qu'il y aura toujours de la pauvreté – par définition – car tous les membres d'une société ne peuvent être également riches, ni avoir des besoins et des moyens égaux. De plus, les degrés relatifs de pauvreté sont difficiles à comparer à travers les différentes économies,

de par leur nature proportionnelle. Mais il faut alors souligner que toutes les mesures de pauvreté sont relatives du fait de l'absence d'un seuil objectif qui sépare les pauvres des non pauvres, et parce que les critères utilisés pour déterminer un seuil absolu sont relatifs à un volume et à une qualité de consommation jugés comme convenables.

Enfin différents types d'entités peuvent être pauvres : des individus, des ménages, des quartiers, des communautés, des régions, des groupes sociaux (définis par le sexe, l'appartenance ethnique, les handicaps ou la tranche d'âge), etc. De plus, il est nécessaire de faire la différence entre pauvreté chronique, pauvreté temporaire, pauvreté cyclique et pauvreté saisonnière.

Les mesures les plus courantes de la pauvreté impliquent toujours une perspective relativiste et comparative, et ne dépendent pas uniquement de définitions et de calculs, mais également de critères subjectifs des besoins vitaux en fonction de considérations régionales, contextuelles et temporelles.

Les théories les plus reconnues de l'histoire économique ont tendance à se limiter à des indicateurs de richesse, de consommation et de besoins pris sur des échelles de valeur uniques et multidimensionnelles qui incluent des critères de revenus, de possession de biens matériels, de besoins et de dépenses. Elles tiennent moins volontiers compte du contexte socio-économique et politique d'une manière théoriquement rigoureuse. Pourtant, la théorisation et la systématisation des indicateurs de ces dernières données est fondamentale pour expliquer et combattre la pauvreté.

## Mesures et preuves empiriques

On trouve un excellent exemple de l'approche économique de la pauvreté dans le travail de Bradshaw sur les taux absolus de pauvreté en Europe, fondé sur les données de revenus et de dépenses, c'est-à-dire les « besoins vitaux ». Ses confrères et lui illustrent la variabilité des taux de pauvreté en utilisant différents standards de revenus minimum, de dépenses pour le logement, d'aide sociale, et de mode de vie (c'est-à-dire les biens vitaux et non vitaux). Le tableau 1 illustre la variabilité de la distribution globale de la pauvreté en fonction de différents standards, critères, et des économies nationales.

La variabilité dans la proportion de la pauvreté à l'intérieur d'une économie nationale dépend de normes (par exemple, les Portugais comparés aux Danois), de seuils (par exemple, une variation de plus ou moins 10 % par rapport aux normes de l'assistance sociale), et d'indicateurs (par exemple, le coût du logement). En France, par exemple, les taux de pauvreté fluctuent de 3 à 16 % avant les dépenses de logement et de 3 à 27 % après. En Grande-Bretagne, les taux de pauvreté se situent sur une échelle de 4 à

**Tableau 1 – Degrés de pauvreté globaux selon les normes des minima sociaux (MS)**

	B	DK	ALL	GR	E	F	IR	I	L	PB	AU	P	GB
Avant dépenses de logement													
<MS-10 %	6	5	8	0	3	3	5	5	5	8	3	6	4
<MS 7	7	8	9	0	4	4	14	7	7	10	4	8	5
<MS+10 %	10	11	11	0	5	6	23	11	9	14	4	9	7
Norme MS portugaise	2	1	2	8	3	1	2	3	1	2	2	8	2
Norme MS danoise	16	8	14	53	47	15	40	33	4	14	10	63	22
Moyenne 50 %	11	7	11	19	9	10	5	7	8	8	10	20	12
Moyenne 60 %	18	14	17	26	18	16	17	15	13	12	17	27	20
Après dépenses de logement													
<Assistance Sociale (AS)-10 %	9	17	15	1	5	7	12	8	10	19	6	8	11
<AS	12	22	17	1	6	9	20	10	13	24	7	10	14
<AS+10%	16	27	20	1	7	11	29	14	17	28	8	11	18
Norme AS portugaise	4	3	6	9	5	3	3	4	2	5	3	10	5
Norme AS danoise	23	22	26	57	52	25	44	38	7	30	16	66	36
Moyenne 50 %	18	19	21	22	13	19	10	12	14	18	16	24	25
Moyenne 60 %	26	31	28	29	22	27	24	20	23	28	25	33	34

22 % avant les dépenses de logement, et font plus que doubler quand on tient compte de ce coût, ce qui signifie que les prix du logement sont plus élevés.

## Les indicateurs sociaux comme mesures de la pauvreté

En plus de la difficulté à déterminer un spectre d'indicateurs adaptés, l'importance de chaque donnée comparée aux autres est difficile à évaluer. Par exemple, quel poids doit-on attribuer à des données de nourriture, de santé, et de chauffage ? Plutôt que de trancher *a priori* sur la prépondérance de certains indicateurs par rapport à d'autres pour arriver à une mesure unifiée de la pauvreté, certains chercheurs proposent de l'appréhender à travers différentes mesures qui en reflètent les multiples dimensions. Ce sont ainsi plus des indicateurs sociaux qu'une grille de lecture de la pauvreté unifiée qui intègre des critères de revenu, d'emploi, de santé et d'habitat (*cf. Atkinson et al., 2002 ; Gordon et al., 2000*). Leur sensibilité différentielle aux contextes régionaux et urbains, la capacité à comparer les degrés de pauvreté entre différents sujets d'analyse (par exemple, les quartiers, les villes) et la capacité à montrer les inégalités entre les membres d'un même foyer sont d'autres avantages potentiels de ces indicateurs sociaux multiples,

comparés aux grilles de lectures uniques de la pauvreté. Au final, cette description de la pauvreté au moyen d'indicateurs sociaux va plus loin qu'une mesure unique au sens où elle inclut plus clairement des indicateurs de performance économique comme le type et le niveau d'emploi, les attentes de vie, l'éducation, ou les dépenses de protection sociale. Le tableau suivant illustre un certain nombre d'indicateurs sociaux pour les états européens (Eurostat, 2002).

Le tableau 2 montre la multidimensionalité d'un certain nombre de mesures de la pauvreté. La pauvreté, ici, est vue comme la somme de facteurs sociaux distincts, qui ne sont pas seulement représentatifs du revenu, mais aussi des conditions de vie et de sociabilité, qui peuvent être l'origine ou la conséquence l'une de l'autre.

Les indicateurs sociaux et même économiques peuvent également prendre en compte des appréciations subjectives de la pauvreté dans la mesure où celles-ci ne représentent qu'un facteur mineur. En ce sens, Gordon a mesuré les relations entre quatre indices de pauvreté différents : le revenu, l'absence de besoins perçus socialement, la réception d'une assistance sociale et le sentiment subjectif de pauvreté. Vue sous cet angle, la pauvreté peut inclure l'absence d'accès à la connaissance et à la communication, l'incapacité à exercer ses droits politiques et humains,

**Tableau 2 – Les indicateurs sociaux clés pour les États membres de l'Union Européenne (extrait)**

	UE	B	DK	ALL	GR	E	F	I	GB	IRL
Jeune en fin de scolarité 2002	20	12	12	15	17	28	13	29	NC	19
Participation à la formation des adultes	8	7	21	5	1	5	3	5	21	5
Taux d'emploi 2000	63	61	76	65	56	55	62	54	72	65
Taux de chômage 2000	8	7	5	5	11	11	7	12	8	3
Espérance de vie - hommes à la naissance en 1999	75	74	74	75	76	75	75	76	75	74
Espérance de vie - femmes à la naissance en 1999	81	81	79	81	81	83	82	82	80	79
Hommes valides 1996	63	65	62	63	67	65	60	67	61	64
Femmes valides 1996	66	69	62	69	70	68	63	70	62	67
Ratio de répartition de revenus entre les 20 % de salaires les plus hauts et les plus bas	5	6	3	5	7	7	5	6	6	5

l'absence de dignité, de confiance et de respect et le bien-être subjectif. Pourtant, les limitations d'une mesure à partir d'un critère et les indicateurs sociaux sont similaires dans leur définition opérationnelle et leur mesure dépend de la subjectivité de ceux qui sélectionnent et classifient.

### L'économie urbaine de la pauvreté

Les études sur la pauvreté dans un contexte urbain, fondées sur un point de vue économique, abondent. Elles ont tendance à mettre en relation des problèmes d'augmentation de la pauvreté urbaine ou rurale dans des régions ou des quartiers spécifiques. La plupart des études de la ségrégation économique fondées sur la territorialisation ont tendance à être moins sophistiquées dans leur conceptualisation et leur mesure de la pauvreté mais s'intéressent davantage à son impact et à ses conditions structurelles, particulièrement parce qu'elles s'attachent à montrer les divisions spatiales dans le paysage urbain, l'appartenance ethnique, le sexe, la composition du foyer, l'emploi, l'éducation, le coût et les possibilités de logement, la criminalité et le bien-être.

La ghettoïsation de certains quartiers, qui est généralement traitée comme un problème économique, est d'un intérêt particulier. Les variables explicatives, peuvent tenir compte du manque de compétence et d'éducation des populations locales, de la disparition des emplois peu qualifiés, des ruptures

familiales, de l'augmentation de la délinquance et des crimes violents, de l'immigration des « classes moyennes » dans des zones plus riches, plus tranquilles, etc.

Comparer ces indicateurs entre différentes époques, lieux ou populations peut mener à des erreurs d'interprétation sur les conclusions car des similitudes dans les indications empiriques à différentes époques et dans différents lieux ne signifient pas forcément que les taux de pauvreté restent stables. Une stagnation des indices de pauvreté peut impliquer, par exemple, une aggravation des conditions due à une réduction de la taille de la famille et à une amélioration générale du niveau d'éducation. Une attention trop centrée sur ces indicateurs peut aussi rendre confuses les relations entre les causes et les effets de la pauvreté, laissant ainsi les décideurs en mal de moyens pour la combattre. Par conséquent, ceux qui conseillent et qui prennent des décisions choisissent souvent les indicateurs qui correspondent le mieux à leurs programmes économiques et politiques. En ce sens, on peut distinguer deux camps idéologiques. Ceux qui sont imprégnés de la pensée économique libérale arguent ainsi que la « culture de la pauvreté » est causée par une inadaptation culturelle des pauvres qui abusent excessivement des « dons » de l'assistance sociale. Ils ont tendance à se référer à une « culture de la pauvreté » et à une « dépendance de l'assistance sociale » ce qui signifie, par exemple, que les programmes d'aide sociale sont excessivement

généreux et découragent cette population de chercher du travail ou de se marier alors qu'à l'inverse, ils les poussent à avoir plus d'enfants pour maximiser les bénéfices de l'aide sociale. Les collectivistes soulignent les barrières structurelles et la discrimination, qui tiennent compte de l'épuisement des ressources régionales dû à la disparition d'un marché local et au départ des habitants les plus aisés, ce qui contribue à la pauvreté de la population qui reste sur place par une discrimination en termes de logement, de prêts et d'opportunités d'emploi.

La plupart des études de ce genre sont fortement descriptives, bien que certaines tentent de proposer des liens de cause à effet avec l'échec des marchés ou des politiques. Morenoff et Sampson intègrent ainsi des données écologiques, criminologiques et démographiques pour montrer que la proximité spatiale avec des zones où la criminalité est élevée précède la dépopulation, en particulier des populations les plus aisées.

Une des tentatives les plus abouties d'étude de la pauvreté urbaine dans une perspective économique a été réalisée par William J. Wilson (1987, 1997). Il propose de prendre en compte l'interaction de facteurs culturels, sociaux, structurels et psychologiques comme indicateurs et effets de l'appauvrissement urbain, offrant ainsi une alternative aux débats souvent simplistes entre les deux factions idéologiques. Outre les revenus de l'impôt, une coopération ville-banlieue et l'amélioration de l'éducation publique dans les zones touchées par la pauvreté, Wilson souligne particulièrement l'importance de l'emploi comme base de l'amélioration de l'appauvrissement urbain. Cet accent porté sur la nécessité de créer des emplois stables à plein temps pour éliminer la pauvreté urbaine est moins convaincant, parce que cette solution ne reflète pas la multidimensionalité et l'interaction entre les différentes formes de pauvreté qu'il souligne dans ses travaux, et ne tient pas compte de la tendance actuelle au développement du travail temporaire à temps partiel qui parcourt la plupart des couches de la société. (Rifkin, 1995).

Habituellement, les études centrées sur les aspects économiques limitent leurs explications de la pauvreté urbaine à l'influence et à la dynamique des marchés et des politiques, et font appel aux décideurs pour trouver des solutions de régulation des marchés, comme des dépenses accrues pour des projets de régénération urbaine, des schémas de création d'emploi ou des réformes de l'éducation.

Il existe des tentatives de standardisation des mesures de la pauvreté liées aux facteurs économiques, réalisées par des organismes internationaux (par exemple, l'UNICEF, l'OCDE ou l'UNDP) pour faciliter la comparaison entre les nations. Toutefois, elles peuvent mener à des



Lisbonne, métier de rue  
© Rapho

simplifications outrancières et à des conclusions erronées car différentes combinaisons de mesures sont requises pour rendre compte des multiples aspects de la pauvreté à travers les contextes socio-culturels, les problématiques territoriales, les idéologies politiques et les exigences théoriques de ces approches. Nous préconisons donc d'adopter une double approche, qui tienne compte des multiples mesures standardisées tout en les précisant au moyen de considérations territoriales et socio-culturelles.

## La pauvreté comme absence de capital social

Reconnaissant la multidimensionnalité et l'interchangeabilité des ressources, de nombreux sociologues ont commencé à concevoir d'autres types de ressources que les richesses financières comme formes de capital. Ce mouvement a rencontré les critiques de nombreux économistes et en particulier des marxistes, qui croient en la primauté du capital économique et voient les autres ressources comme leurs conséquences ou comme des facteurs vagues. Pourtant, considérer la pauvreté à travers des formes multiples de capital a permis d'importantes avancées conceptuelles et théoriques sur

l'inégalité sociale et ses conditions structurelles.

Le plus important contributeur à cette ligne de pensée est Pierre Bourdieu, qui s'est attaché au capital économique, social et culturel en soulignant particulièrement leur accumulation et leur conversion (1980). Il critique une conception économique trop étroite des échanges matériels et souligne leur imbrication avec les formes « non économiques » du capital. En ce sens, la structure et le fonctionnement social ne peuvent être compris qu'à travers les relations symboliques entre les différentes formes de capital mises en relation avec la notion de pouvoir, qui peuvent être échangées ou converties entre elles. De plus, en ne stigmatisant pas les pauvres (ou les riches), cette perspective permet une étude théorique rigoureuse de l'inégalité sociale comme processus social, économique et culturel, plus que comme un état défini par un manque de ressources.

- Le capital économique est conçu comme un capital en argent. Il est institutionnalisé à travers le droit de propriété et il représente les ressources qui sont la base de la consommation et du mode de vie.

- Le capital culturel est défini par les ressources non économiques qui ont une influence particulière sur l'éducation et peuvent être subdivisées en trois formes : incarnées dans l'individu sous la forme d'un capital culturel lié à la connaissance et aux compétences (incluant l'investissement et l'engagement dans l'apprentissage, l'éducation et l'amélioration de ses capacités) ; objectivées dans des biens culturels comme les livres, les tableaux, les instruments de musique ; et institutionnalisées à travers des qualifications et des compétences professionnelles et académiques.

Bourdieu attribue d'abord le capital culturel à un investissement parental et non aux institutions académiques. À l'inverse de la théorie du capital humain, Bourdieu considère les institutions éducatives comme les lieux de la valorisation et de la légitimation d'une structure sociale inégale (Bourdieu et Passeron, 1970).

- Le capital social est formé par les ressources réelles ou potentielles associées à des réseaux de relations « plus ou moins institutionnalisés » d'aide et de reconnaissance mutuelle. Le capital social, selon Bourdieu, une propriété privée, c'est-à-dire exclusive, appartenant à des individus, des familles ou des groupes. Comme les capitaux économiques et culturels, le capital social transparait dans les institutions et, de fait, est responsable du maintien ou du transfert des inégalités sociales.

Ce cadre de travail apporte au moins trois contributions significatives à la compréhension et, de là, à l'étude empirique de la pauvreté. D'abord, les inégalités de ressources ne sont plus limitées aux revenus et aux biens matériels en lien direct avec le bien-être, mais au contraire, incluent des ressources sociales et culturelles. En ce sens, la pauvreté est liée à

une dégradation de l'accès au capital social et culturel. Ensuite, ce cadre de travail souligne la mobilisation, l'imbrication et l'accumulation des différentes formes de capital. Du fait des présupposés marxistes de Bourdieu, qui entraînent un matérialisme dialectique, le capital économique est vu comme la base des autres formes de capital, bien que, contrairement au marxisme classique, elles ne puissent y être réduites.

La pauvreté (et la richesse) sont présentées comme les résultantes systématiques d'arrangements sociaux et de régulations institutionnelles à travers l'institutionnalisation de l'inégalité. Les institutions sont vues comme la source de la valorisation et du transfert de l'inégalité. Ces trois formes de capital sont décrites comme trois formes de pouvoir, ce qui représente un apport important à l'étude de la pauvreté. Cela implique que non seulement les pauvres ont peu d'accès au pouvoir mais que cette absence d'accès s'applique à différentes formes de pouvoir.

La critique la plus pertinente du modèle établi par Bourdieu est qu'il tente de décrire les inégalités sociales, sans tenir compte des différences territoriales en termes de variations nationales et de dépendance spatiale, deux éléments déterminants pour les conditions d'opportunités. Le capital social tel qu'il est décrit par Fukuyama (1995) et Putman (2000) est plus sensible à l'emplacement géographique au sens où ces auteurs ne lient pas cette version du capital social à l'individu, mais plutôt à une communauté, à laquelle appartiennent les individus. Malheureusement, les études multinationales qui tentent de mesurer cette forme de capital social se limitent souvent à des réseaux d'amitiés et à des appartenances associatives.

## La pauvreté comme exclusion sociale

L'exclusion sociale est devenue l'un des thèmes les plus importants des politiques sociales en Europe, où elle remplace le discours sur les inégalités et les changements sociaux. Elle puise ses origines conceptuelles en France, où ce terme a été délibérément préféré au mot pauvreté dans les années 80, d'abord pour dépolitiser la pauvreté et la distancier de la redistribution des revenus (Veit-Wilson, 1980) ; ensuite le terme faisait référence à l'exclusion des droits du citoyen à travers des politiques sociales relativement indépendantes des revenus, particulièrement liées aux adultes et aux enfants handicapés. Alors que certains pensent que l'exclusion sociale est un concept plus intelligible que celui de pauvreté pour décrire l'état et les dynamiques de l'inégalité sociale, d'autres soutiennent que ce concept n'ajoute rien aux efforts de recherche existants.

L'exclusion sociale est elle aussi un phénomène multidimensionnel, lié non seulement aux revenus et aux dépenses, mais aussi au statut de l'activité, au

niveau d'éducation, au logement, à la santé, à une évaluation subjective de l'accomplissement de ses désirs, à la satisfaction du citoyen quand aux services sociaux et de santé publique. (European Disability Forum, 2000).

L'exclusion sociale est un terme synthétique qui décrit ce qui se passe quand des gens ou des zones souffrent d'une combinaison de problèmes liés, comme le chômage, l'absence de qualification, les bas revenus, le délabrement de l'habitat, un fort taux de criminalité, une mauvaise surveillance de la santé et un effondrement de la famille (Social Exclusion Unit, 2001).

L'exclusion sociale est définie comme un processus pluri-dimensionnel, dans lequel se combinent plusieurs formes d'exclusion : la participation aux processus



Un domicile provisoire pour les sans abri.  
© J.L. Courtinat/Rapho

de décisions et à la politique, l'accès aux ressources matérielles et à l'emploi, et l'intégration à un processus culturel commun. Quand ils sont combinés, ces critères créent des formes d'exclusion aiguës qui trouvent leurs manifestations spatiales dans des quartiers ciblés (Madanipour *et al.*, 1998).

L'exclusion sociale est analysée comme le lien entre des bas revenus, un statut de l'activité et un certain nombre d'indicateurs liés aux perceptions, aux significations et aux satisfactions des groupes étudiés par rapport à certains modèles de qualité de vie (Mejer, 2000).

Les critères qui ressortent de ces définitions sont que l'exclusion est étroitement liée mais non limitée à la pauvreté, et qu'ils décrivent un système dynamique qui lie les individus à la société au sein de laquelle causes et effets sont souvent réciproques. Atkinson propose ainsi les trois critères suivants. La relativité, c'est-à-dire que l'exclusion est définie par des normes et des standards en un temps et un lieu donnés. La marginalité, c'est-à-dire que les individus peuvent exclure les autres ou s'exclure eux-mêmes de la « vie normale ». La dynamique sociale, c'est-à-dire que l'exclusion implique une interaction des contextes et des expériences. Cette théorie pose un certain nombre

de problèmes : d'abord, il est difficile de savoir si les auteurs décrivent l'exclusion sociale, ses causes ou ses effets ; ensuite il est difficile de définir les limites de cette conception, quand on y inclut les participations politiques, culturelles, économiques, sociales et civiques à la « société traditionnelle » ou qu'on l'associe au citoyen moyen. Enfin, l'exclusion sociale, comme la pauvreté, implique une dichotomie, c'est-à-dire la position d'un seuil et une appréciation relativiste des situations.

Si la description et la définition de l'exclusion sociale laissent persister de trop nombreuses ambiguïtés, une différenciation conceptuelle d'avec la pauvreté peut clarifier cette conception. Selon Walker et Walker (1997), « la pauvreté fait référence à des ressources matérielles, et particulièrement aux revenus nécessaires pour participer à la société britannique, alors que l'exclusion sociale est une formulation plus compréhensible qui fait référence au processus dynamique de rupture, partielle ou complète, face à un système social, économique, politique ou culturel qui détermine l'intégration sociale d'un individu dans une société. » L'exclusion sociale peut alors être vue comme le déni des droits civiques, politiques et sociaux du citoyen.

De même, Howarth et ses collègues (1998, p. 13) proposent la distinction suivante :

« La notion de pauvreté qui a guidé l'établissement de ce rapport est celle de gens qui ne disposent pas des opportunités disponibles pour les citoyens moyens. Des revenus bas et des dépenses limitées, surtout sur les produits vitaux, en sont des signes, mais ce rapport inclut d'autres indicateurs de dysfonctionnements établis par les chercheurs, qui s'associent à des revenus bas, comme par exemple certaines formes de mauvaise santé et d'accès réduit aux services. Ce concept élargi de la pauvreté coïncide avec l'émergence du concept d'exclusion sociale. Sa principale valeur pratique est qu'elle élargit ce champ pour inclure des facteurs qui peuvent causer des inégalités sévères et chroniques. Dans le contexte de ce rapport, cela signifie que les indicateurs connectés avec un manque à long terme de travail rémunéré, ou un manque de qualification et d'éducation peuvent être pris en compte au même titre que des aspects plus reconnus de la pauvreté. »

Apparemment, l'exclusion sociale semble être de loin plus compréhensible que la pauvreté. Le concept semble plus dynamique, transcende les individus, et est en lien avec le pouvoir, la participation et l'intégration. Pourtant, les études qui appréhendent le mieux la pauvreté vont bien au-delà des notions de revenu, donc cette distinction d'avec la pauvreté n'est pas aussi évidente que semblent le dire la plupart des auteurs.

Le concept d'exclusion sociale s'attache indéniablement plus à comprendre les processus sociaux et les liens entre les individus, les foyers et la société. Il tient compte des processus, des conditions, des résultats qui

ont des effets différenciateurs sur les individus, les groupes, les quartiers, les communautés, les régions, etc. Néanmoins, ses antécédents, contenu, frontières et conséquences ne sont pas clairement dus à sa nature holistique.

## Les mesures de l'exclusion sociale

L'ambiguïté de cette conception conduit à des modèles d'explication et de mesure divergents. Par exemple, le New Policy Institute liste plus de 50 indicateurs pour mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale. Alors qu'Howarth et ses collègues font une distinction conceptuelle entre pauvreté et exclusion sociale, ils ne séparent pas les indicateurs en conséquence. Au lieu de cela, ils dressent une impressionnante liste de facteurs qui incluent des critères liés au niveau de revenus et aux circonstances économiques, de santé et de bien être, d'éducation, de travail, et de chômage, d'accès aux services, de cohésion sociale, de criminalité et de logement. L'association entre certains de ces indicateurs pour une communauté et pour des groupes sociaux définis en son sein comme les enfants, les jeunes adultes, les personnes plus âgées



Lisbonne métier de rue.  
© J.L. Courti nat/Rapho

à une communauté, est d'un intérêt particulier. Les apports de l'exclusion sociale par rapport à une vision unifiée ou un panel d'indicateurs sociaux sont que la construction est moins descriptive et plus compréhensible en termes de conditions et de contexte socio-économique et politique. Là où il reste un pas à franchir pour faire date, c'est en termes de cohérence et de délimitation des éléments qui sont englobés dans ce concept.

Plus généralement, alors que le concept d'exclusion sociale peut inclure l'exclusion du marché du travail (c'est-à-dire les chômeurs, les retraités et l'emploi précaire), l'exclusion des services (c'est-à-dire des conditions de logement et des services de santé) et des relations sociales (c'est-à-dire la composition et les devoirs au sein du foyer, le réseau d'amis, les

engagements civiques et les activités au sein d'associations), on ne sait pas clairement si ces indicateurs informent sur les causes ou les effets de l'exclusion.

Tous ces facteurs ont été étudiés comme causes et comme effets et, dans une certaine mesure, comme indicateurs de la pauvreté. De là, la plus grande force du concept d'exclusion sociale – sa compréhension – est aussi sa plus grande faiblesse. La plupart des modèles qui tentent de systématiser l'exclusion sociale sont ainsi inadaptés d'au moins deux façons : d'abord, les indicateurs sont assez arbitraires puisque cette conception est relativement mal définie. D'autre part, les relations (et, de temps à autre, les relations causales) peuvent être plus significatives de la position idéologique des auteurs que formulées sur des bases théoriques ou empiriques solides.

## La pauvreté urbaine et l'exclusion

L'étude de la pauvreté territoriale est généralement liée à la distribution socio-spatiale et qualifie différentes expériences de modes de vie (Lash et Urry, 1994 ; Urry, 2000) qui peuvent aussi être compris en termes de distribution de l'espace ou de réseaux territoriaux (Wellman, 1999). À l'inverse des études orientées sur la pauvreté comme fonction des marchés (les mesures unifiées, les indicateurs sociaux, ou les formes de capital), cette option est orientée vers une vue holistique des communautés et des politiques. Ceux-ci peuvent faire référence à un accent porté sur le fonctionnement du réseau social et la composition de la communauté, différents niveaux de participation et d'intégration sociale (par exemple, Levy *et al.*, 1995), ou les relations entre l'organisation spatiale, la globalisation, l'exclusion sociale et la stratification sociale (voir Bassand, Kaufmann et Joye, 2001). Une des directions les plus prometteuses de l'étude de la pauvreté territoriale est liée à l'interdépendance entre la rapide expansion d'espaces politico-économiques qui dépassent le cadre de l'économie nationale et le rétrécissement des espaces et des mouvements économiques à l'intérieur des zones urbaines, zones dans lesquelles l'état national n'est plus capable de protéger les citoyens des risques économiques. Ces réseaux délimités dans l'espace ne se confinent pas seulement aux territoires pauvres en ressources, comme les villes minières ou les ghettos, mais influencent également l'expérience collective des divisions socio-économiques et culturelles dans les espaces urbains. En ce sens, les espaces urbains ne deviennent pas simplement plus polarisés en fonction de revenus économiques ou d'appartenance ethnique mais aussi en fonction de la distribution de l'occupation, des appartenances sociales et des modes de vie. Le lieu d'habitation implique non seulement la position sociale et la mobilité sociale, mais aussi un

positionnement vertical qui tiennent compte de choix et de goûts à l'intérieur des hiérarchies. De telles dynamiques sont amplifiées par la distribution sur le territoire des populations, des biens et des services, en fonction des besoins sélectifs des industries et des secteurs économiques qui sont sensibles aux fluctuations économiques et politiques comme à la distribution de l'occupation du territoire et la multiplicité de ses conséquences sur les besoins, les attentes et le mode de vie. Ici, les questions relatives à l'attachement et aux responsabilités communautaires doivent être mises en parallèle avec la mobilité socio-spatiale, l'attachement à un territoire et le mode de vie.

Dans cette perspective, les études de la pauvreté urbaine ne se limitent pas à une énumération de maux socio-économiques dans des voisinages donnés, et n'appellent pas à la mise en place de réformes économiques et de programmes de réaménagement de l'espace urbain. L'appauvrissement urbain est plutôt présenté comme une condition multidimensionnelle et spécifique à des territoires, maintenue par un système politique et socio-économique avec ses propensions dynamiques qui vont au-delà de l'allocation de ressources (Putnam, 2000 ; Van Deth *et al.*, 1999).

## Le futur des études de la pauvreté

Les liens entre pauvreté et territoire sont encore peu compris pour de nombreuses raisons : les pauvres et les exclus ont moins de chances de participer à une étude nationale et ont plus de chances de sortir des études statistiques. De nombreuses variables nécessaires pour étudier le type et le degré de pauvreté et ses corrélations territoriales soit ne sont pas disponibles, soit existent sous une forme qui ne permet pas d'analyse détaillée à travers le temps, la population, les dimensions de la pauvreté ou du territoire. Il existe peu de coopération et de fertilisation mutuelle entre les différentes approches, malgré des similarités importantes au regard de leur mesure empirique. La pauvreté et ses constructions dérivées sont étudiées comme la condition, le résultat ou une dynamique qui a été standardisée à partir d'une population générale. En ce sens, la pauvreté se limite à avoir ou à faire moins que les autres, plutôt qu'elle n'apparaît comme un espace spécifique avec ses propres dynamiques et ses règles socio-culturelles. Les analyses qualitatives qui pourraient faire la lumière sur cet aspect ne sont que rarement consultées ou intégrées à des réflexions internationales. La position idéologique et normative des chercheurs et des décideurs conditionne toujours l'étude empirique de la pauvreté et de l'exclusion. En ce sens, l'idéologie détermine largement les modèles et les découvertes empiriques plutôt que l'inverse. Dans une perspective scientifique et politique, la pauvreté est un phénomène particulièrement intéressant du fait de sa nature à long terme et prépondérante.

Malheureusement peu de données ont été collectées pour explorer ces phénomènes de manière cohérente, à travers différents espaces et sur une période suffisamment longue.

Un certain nombre de directions devraient être développées dans l'étude de la pauvreté territoriale : la littérature émergente sur les relations entre globalisation, mobilité géographique et mobilité sociale permettra d'améliorer et de qualifier notre connaissance des conditions structurelles et des dynamiques de la pauvreté (Castells, Susser, 2001 ; Urry, 2000). La tension entre les besoins régionaux et communaux et la pression que l'on place sur eux à travers la globalisation va produire de nouvelles formes de responsabilités sur les politiques sociales mais aussi sur les communautés de voisinage et les individus. Les attitudes, les valeurs, la marginalité et l'expérience subjective d'un lieu et d'une condition vont jouer un rôle plus important dans les recherches sur la pauvreté et l'exclusion. Les champs de recherche sur les classes sociales, la hiérarchie et la mobilité vont devoir s'ajuster à de nouveaux intérêts, de nouvelles sensibilités, et aux changements sociaux de manière à intégrer de nouvelles populations et de nouvelles problématiques qui n'ont pas été prises en compte jusque-là.

Les migrations de population vont jouer un rôle bien plus grand dans l'étude de la pauvreté et des ressources, en particulier parce que les migrants figurent de manière plus importante dans les domaines politiques et économiques bien que leurs dynamiques géographiques et socio-culturelles soit rarement intégrées dans les aperçus sur un large plan international. Les modes de vie et de consommation vont occuper un rôle plus important non seulement parce qu'ils sont liés aux conditions économiques, mais aussi dans leur signification sur les opportunités et les pratiques socio-culturelles et territoriales. Un usage plus conséquent des études statistiques réalisées à long terme devra être fait pour déterminer systématiquement les changements et les effets à long terme dans le sens de la pauvreté temporaire, de la composition des foyers et dans le statut de l'emploi à travers des groupes sociaux et des territoires.

Les gouvernements et les instituts de recherche désireux d'étudier la pauvreté de manière plus systématique vont devoir être plus cohérents dans leurs demandes et vont devoir créer des conditions institutionnelles pour mesurer des propositions de manière plus sûre sur de longues périodes. Les chercheurs et les décideurs vont devoir abandonner les visions unilatérales des causes et des effets de la pauvreté et de l'exclusion. Au contraire, ils vont devoir créer des modèles différents pour éliminer les arrangements et les structures qui causent la pauvreté et l'exclusion aussi bien que promouvoir des façons dont les gens vont pouvoir s'extraire d'eux-mêmes de cette condition.

La justice sociale et les différentes notions de citoyenneté à travers des lieux, des appartenances ethniques et des sexes vont recevoir plus d'attention dans la mesure où l'interaction entre la globalisation politique-économique, la pauvreté, l'exclusion, la politique et le territoire formeront de nouvelles

dynamiques et structures dans le futur.

**Manfred Max Bergman**

Traduit de l'anglais par Déborah Grand

## RÉFÉRENCES

- Atkinson, Anthony B., Cantillon B., Marlier E., Nolan B., (2002), *Social indicators : The EU and social inclusion*, Oxford, Oxford University Press.
- Bassand M., Kaufmann V., Joye D. (eds.), (2001), *Enjeux de la sociologie urbaine, Lausanne*, PPUR.
- Bernstein J., Brocht C., Spade-Aguilar, M., (2000), *How much is enough ? Basic family budgets for working families*, Washington D.C., Economic Policy Institute.
- Bradshaw J., Finch N., (2001), *Core poverty*, York, Social Policy Research Unit.
- Bourdieu P., Passeron, J.-C., (1970), *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éd. de Minuit.
- Byrne D., (1999), *Social exclusion*, Buckingham, Open University Press.
- Castells M., Susser I. (eds.), (2001), *Cities and social theory*, Oxford, Blackwell.
- Citro C., Michaels R. (eds.), (1996), *Measuring poverty : A new approach*, Washington D.C., National Academy.
- Duffy K., (1995), *Social exclusion and human dignity in Europe*, Council of Europe Steering Committee on Social Policy.
- European Disability Forum, (2000), *Disability and social exclusion in the European Union : Time for change, tools for change* (Final study report), Brussels, European Commission for Employment and Social Affairs.
- Eurostat, (1999), *European Community Household Panel : Selected indicators from the 1995 wave*, Luxembourg, Eurostat.
- Eurostat, (2000), *European social statistics : Income, poverty and social exclusion*, Luxembourg, Eurostat.
- Eurostat, (2002), *The social situation in the European Union 2002*, Luxembourg, Eurostat.
- Fukuyama F., (1995), *Trust : The social virtues and the creation of prosperity*, New York, Free Press.
- Gordon D., Spicker P. (eds.), (1999), *The international glossary on poverty*, London, Zed.
- Gordon D. et al. (ed.), (2000), *Poverty and social exclusion in Britain*, Bristol, Joseph Rowntree Foundation.
- Harrington M., (1962), *The other America: Poverty in the United States*, New York, Macmillan.
- Held D., McGrew A. (eds.), (2000), *The global transformations reader*, Cambridge, Polity.
- Howarth C., Kenway P., Palmer G., Street C., (1998), *Monitoring poverty and social exclusion : Labour's inheritance*, York, New Policy Institute/Rowntree.
- Lash S., Urry J., (1994), *Economies of signs and space*, London, Sage.
- Levy R., Joye D., Guye O., Kaufmann V., (1997), *Tous égaux ? De la stratification aux représentations*, Zurich, Seismo.
- Madanipour A., Cars G., Allen J. (eds.), (1998), *Social exclusion in European Cities*, London, Jessica Kingsley.
- Martin R., Hardy S. (eds.), (1998), *Unemployment and social exclusion*, London, Jessica Kingsley.
- Mejer L., (2000), *Social exclusion in the EU member states*, Luxembourg, Eurostat.
- Putnam R. D., (2000), *Bowling alone : The collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster.
- Rahman M., Palmer G., Kenway P., (2001), *Monitoring poverty and social exclusion 2001*, York, New Policy Institute/Routree.
- Rifkin J., (1995), *The end of work : The decline of the global labor force and the dawn of the post-market era*, Putnam.
- Ruggles P., (1990), *Drawing the line : Alternative poverty measures and their implications for public policy*, Washington D.C., Congressional Budget Office.
- Sassen S., (1991), *The global city : New York, London, Tokyo*, Princeton, NJ, Princeton University Press (traduction française 1996).
- Sen A., (2001), *Repenser l'inégalité*, Paris, Le Seuil, Descartes, Paris.
- Social Exclusion Unit, (2001), *Preventing social exclusion*, London, The Stationary Office.
- Urry J., (2000), *Sociology beyond societies : Mobility for the twenty-first century*, London, Routledge.
- Van Deth J. W., Maraffi M., Newton K., Whiteley P. (eds.), (1999), *Social capital and European democracy*, London, Routledge.
- Veit-Wilson J., (1998), *Setting adequacy standards*, Bristol, Policy Press.
- Walker A., Walker C. (eds.), (1997), *Britain divided : The growth of social exclusion in the 1980s and 1990s*, London, Child Poverty Action Group.
- Webster's Third New International Dictionary, (1986), *Unabridged*, Springfield, MA, Merriam-Webster.
- Wellman B. (ed.), (1999), *Networks in the global village*, Boulder, CO, Westview.
- Wilson W. J., (1987), *The truly disadvantaged : The inner city, the underclass and public policy*, Chicago, IL, Chicago University Press.
- Wilson W. J., (1997), *When work disappears : The world of new urban poverty*, New York, Knopf.
- Stone C., (1989), *Regime Politics. Governing Atlanta, 1946-1988*, Lawrence, University Press of Kansas.
- Van den Berg L., Braun E., van der Meer J. (eds.), (1998), *National Urban Policies in the European Union*, Aldershot, Ashgate.

**Manfred Max Bergman** est directeur de recherches Projets et Méthodologie au SIDOS (Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales) et conférencier affilié à la Faculté de Sciences sociales et politiques de l'Université de Cambridge. Il s'intéresse aux réciprocitys entre territoire, stratification sociale et relations intergroupes et il collabore à divers projets avec des chercheurs des universités de Cambridge, Cardiff, et Lausanne. Cet article est issu d'une recherche réalisée pour la Fondation Nationale Suisse pour les Sciences. Je souhaiterais remercier Dominique Joye, Véronique Pottier et Kenneth Prandy pour leurs commentaires pertinents sur une précédente version de cet article.

<max.bergman@sidos-unine.ch>